

1^{ère} DEMANDE ou RENOUELEMENT D'AGRÉMENT D'UN GARDE (chasse) PARTICULIER

- MODELE DE COMMISSION A COMPLÉTER PAR LE COMMETTANT
- ANNEXE A COMPLÉTER PAR LE COMMETTANT

- ATTESTATION sur l'honneur A COMPLÉTER PAR LE COMMETTANT

Attention : l'emploi de ce document doit être réservée **exclusivement** en cas d'impossibilité par le commettant de justifier de ses droits associés au territoire pour lequel le garde particulier est commissionné (baux verbaux par exemple).

- ATTESTATION sur l'honneur A COMPLÉTER PAR LE GARDE
- APTITUDE TECHNIQUE : demande de reconnaissance et formation suivie A COMPLÉTER PAR LE GARDE **lors de sa 1^{ère} demande d'agrément.**
- LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

Le DOSSIER COMPLET doit être retourné à la

**PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Cabinet de la préfète
Services des polices administratives de sécurité
6 quai Ceineray - BP33515
44035 NANTES cedex 1**

02.40.08.86.55 - ddpp@loire-atlantique.gouv.fr



Préfecture de La Loire-Atlantique

DEMANDE D'AGREMENT D'UN GARDE PARTICULIER

- Première demande d'agrément
- Renouvellement de l'agrément
- Garde particulier
- Spécialité : Chasse Pêche Bois et Forêts Voirie Routière

A transmettre à la Préfecture de la Loire-Atlantique – Cabinet du Préfet - Service des polices administratives de sécurité
6 quai Ceineray – BP 33515 – 44035 NANTES CEDEX 2

COMMISSION A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Né(e) le : à Département :

Demeurant :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Agissant en qualité de :

- Propriétaire Locataire
- Président de la société/association/amicale (indiquer ci-dessous la dénomination)
.....
- Gérant du groupement forestier (indiquer ci-dessous la dénomination)
.....

COMMISSIONNE

Nom et prénom du garde :

Né(e) le : à Département :

Demeurant :

Code postal : Commune :

Pour assurer la surveillance de ma ou mes propriété(s)/mes droits de chasse/mes droits de pêche/mes droits se rattachant à la propriété forestière/mes droits se rattachant à la voirie routière (rayer les mentions inutiles), situés sur le ou les territoires de la (les) commune(s) suivante(s) (préciser la ou les communes) :

.....
d'une superficie totale :

DROITS DÉFINIS DANS L'ANNEXE CI-JOINTE.

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater les infractions suivantes (selon la spécialité du garde et des droits détenus par le commettant) **à cocher impérativement** :

- Infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal notamment (destruction, dégradations, incendie, tags, dépôts de déchets, etc...)**
- Infractions commises en matière de chasse prévues par le code de l'environnement**
- Infractions commises en matière de pêche en eau douce prévues par le code de l'environnement**
- Infractions touchant à la propriété forestière**
- Infractions touchant au domaine routier prévues par le code de la voirie routière**

Fait : à

Signature et cachet de la société

Partie réservée à l'administration

Vu pour être annexé à mon arrêté n°
du
P/Le préfet

ANNEXE

(à remplir impérativement par le demandeur)

Nom et Prénom du commettant, qualité :

Nom de la société/amicale /association/groupement forestier :

• dispose des droits se rattachant à la(aux) propriété(s)/des droits de chasse/des droits de pêche/des droits se rattachant à la propriété forestière/des droits se rattachant à la voirie routière (rayer les mentions inutiles), situés sur le ou les territoires de la (les) commune(s) suivante(s) :

.....

définis dans le tableau ci-après :

Joindre impérativement tout document justifiant que vous disposez des droits de propriété ou d'usage (titre de propriété, bail, contrat, attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits, etc...) sur le territoire que le garde particulier sera chargé de surveiller, conformément aux dispositions de l'article R.15-33-25 du code de procédure pénale. En cas d'impossibilité d'apporter la preuve de la réalité de ses droits associés au territoire pour lequel le garde particulier est commissionné (en cas de baux verbaux par exemple), remplir, dater et signer l'imprimé "Attestation sur l'Honneur" ci-joint.

Table with 6 columns: NOM du/des propriétaire(s) ou association(s), Commune(s), Lieu(x)-dit(s), Numéro(s) de(s) section(s), Parcelle(s), Superficie. The table contains 15 empty rows for data entry.

• certifie l'exactitude des éléments communiqués ci-dessus.

Fait àle

Signature et cachet de la société

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A compléter par le commettant
en cas d'impossibilité d'apporter la preuve de la réalité des droits de chasse
associés au territoire pour lequel un garde-chasse particulier est commissionné.

Toute fausse attestation est passible de sanctions prévues aux articles 441-1 à 441-12 du code pénal

Je soussigné(e).....
(Nom et prénom du commettant)

Cocher la case 1, 2, 3 selon votre situation

agissant en qualité de :

1 - Propriétaire

atteste sur l'honneur être titulaire des droits de chasse associés au territoire défini dans l'annexe jointe à
la commission datée du : sur lequel :

M/Mme (nom et prénom du garde).....

sera chargé(e), en sa qualité de garde-chasse particulier, de constater les infractions commises en matière
de chasse prévues par le code de l'environnement.

ou

agissant en qualité de :

2 - locataire

3 - président de la société/association/amicale : (indiquer ci-dessous la dénomination)

.....

atteste sur l'honneur être détenteur de droits de chasse associés au territoire défini dans l'annexe jointe à
la commission datée du : sur lequel :

M/Mme (nom et prénom du garde).....

sera chargé(e), en sa qualité de garde-chasse particulier, de constater les infractions commises en matière
de chasse prévues par le code de l'environnement.

A....., le.....
(lieu) (date)

Signature du commettant
(cachet de la société le cas échéant)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(à remplir par le garde-particulier)

Première demande d'agrément

Renouvellement de l'agrément

Date du précédent arrêté préfectoral :

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Né(e) le : à Département :

Demeurant :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

accepte les fonctions de garde particulier que me confie :

Nom et prénom du commettant :

Né(e) le : à Département :

Demeurant :

Code postal : Commune :

Agissant en qualité de :

Propriétaire

Locataire

Président de la société/association/amicale (indiquer ci-dessous la dénomination)

.....

Gérant du groupement forestier (indiquer ci-dessous la dénomination)

.....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

Avoir pris connaissance de l'article 29-1 du code de procédure pénale qui dispose que :

Ne peuvent être agréés comme gardes particuliers :

- Les agents mentionnés à l'article 15 (1° et 2°) du code de procédure pénale
(Les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire et les agents de police judiciaire adjoints)
- Les agents mentionnés à l'article 22 du code de procédure pénale
(Les agents des services de l'Etat chargés des forêts, les agents en service à l'Office national des forêts, les gardes-champêtres et les agents de police municipale)
- Les personnes membres du conseil d'administration de l'association qui les commissionne (président, trésorier, secrétaire...)
- Les propriétaires ou titulaires de droits réels sur les propriétés gardées

et ne pas être dans l'une des situations d'incompatibilité énumérées ci-dessus.

Fait à : le :

Signature du garde

Demande de reconnaissance d'aptitude technique aux fonctions de garde particulier SUR LA BASE D'UNE FORMATION

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Né(e) le : à Département :

Demeurant :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Demande la reconnaissance de mon aptitude technique à la fonction :

- de garde particulier (module 1)
- de garde-chasse particulier (module n°2)
- de garde-pêche particulier (module n°3)
- de garde des bois et forêts particulier (module n°4)
- de garde de la voirie routière (module n°5)

Pour chaque module, conformément à l'article 1 du Chapitre 1^{er} de l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte d'agrément, vous devez produire le certificat de suivi de la formation délivré par l'organisme et renseignez les informations relatives à cette formation, sur le modèle du document annexé.

Vous pouvez joindre à votre demande tout document utile à son examen.

Fait à : le :

Signature du demandeur

<p>Module 1</p> <p>Notions juridiques de base et droits et devoirs de garde particulier</p> <p>I. – Notions juridiques de base : 1° Les bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires ; 2° La police judiciaire et ses agents ; 3° La procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès-verbaux) ; 4° l'infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines) ; 5° Le déroulement de l'instruction des procédures judiciaires.</p> <p>II. Droits et devoirs du garde particulier : 1° Place du garde particulier au sein de la police judiciaire ; 2° Les devoirs, prérogatives et limites de compétence du garde particulier ; 3° Le contrôle des contrevenants dans le respect des libertés individuelles et du droit de propriété.</p> <p>III. Déontologie et technique d'intervention : 1° Comportement du garde dans l'exercice de ses fonctions ; 2° Communication et présentation</p> <p>La durée de ce module ne peut être inférieure à dix heures.</p>	
<p style="text-align: center;">Module 2</p> <p style="text-align: center;">Police de la chasse</p> <p>La formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde particulier comprend :</p> <p>1° Des notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitats ; 2° La réglementation de la chasse ; 3° Les connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier ; 4° Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles.</p> <p>La durée de ce module ne peut être inférieure à huit heures.</p>	<p style="text-align: center;">Module 3</p> <p style="text-align: center;">Police de la pêche en eau douce</p> <p>La formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde pêche particulier comprend :</p> <p>1° Des notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion des milieux naturels aquatiques et à ses ressources piscicoles ; 2° La réglementation de la pêche en eau douce ; 3° Les connaissances halieutiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-pêche particulier ; 4° Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles.</p> <p>La durée de ce module ne peut être inférieure à huit heures.</p>
<p style="text-align: center;">Module 4</p> <p style="text-align: center;">Police Forestière</p> <p>La formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde des bois et forêts particulier comprend :</p> <p>1° Des notions d'écologie appliquées à la gestion de la forêt ; 2° La réglementation forestière ; 3° Les connaissances techniques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde des bois particulier ; 4° Les connaissances halieutiques et cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde des bois particulier ; 5° Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles.</p> <p>La durée de ce module ne peut être inférieure à huit heures.</p>	<p style="text-align: center;">Module 5</p> <p style="text-align: center;">Police du domaine public routier</p> <p>La formation dispensée aux candidats à l'agrément en qualité de garde pêche particulier chargé de la conservation du domaine public comprend :</p> <p>1° Le code de la voirie routière ; 2° Les contraventions de voirie ; 3° La compétence complémentaire fixée à l'article R. 130-5 du code de la Route</p> <p>La durée de ce module ne peut être inférieure à huit heures.</p>

- Module 1**
- Module 2 – police de la chasse**
- Module 3 – police de la pêche en eau douce**
- Module 4 – police forestière**
- Module 5 – police du domaine public routier**

(cocher la formation suivie)

⇒ Organisme de Formation (dénomination et coordonnées) :

⇒ Formateur - nom (s) et qualité (s) :

-⇒ Date(s) et durée de la formation :

⇒ Contenu détaillé de la formation (plan de cours annexé le cas échéant) :

⇒ Modalités d'organisation (cours « magistral » - épreuves pratiques - examen de fin de formation)

Signature du Demandeur

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A L'APPUI DE LA DEMANDE

(Article R. 15-33-25 du Code de Procédure Pénale)
(circulaire du 9 janvier 2007 relative à l'agrément des gardes particuliers)

- ⇒ **La commission datée et signée par le commettant délivrée au garde particulier en application de l'article R. 15-33-24 du code de procédure pénale. Elle doit préciser si c'est un premier agrément ou un renouvellement, le ou les territoires que le garde particulier est chargé de surveiller, ainsi que la nature des infractions qu'il est chargé de constater en application des dispositions qui l'y autorisent**
- ⇒ **L'annexe jointe à la commission dûment remplie, datée et signée par le commettant**
- ⇒ **L'attestation sur l'honneur dûment remplie et signée par le futur garde particulier**
- ⇒ **Pour une première demande d'agrément, la demande de reconnaissance d'aptitude technique aux fonctions de garde particulier sur la base d'une formation ou l'arrêté préfectoral prévu à l'article R. 15-33-26 reconnaissant l'aptitude technique du garde particulier dans la spécialité demandée si il a été déjà délivré**
- ⇒ **Pour un renouvellement d'agrément, l'arrêté préfectoral prévu à l'article R. 15-33-26 reconnaissant l'aptitude technique du garde particulier dans la spécialité demandée et copie du dernier arrêté préfectoral accordant l'agrément au garde particulier**
- ⇒ **La carte nationale d'identité (copie recto-verso) du garde particulier en cours de validité**
- ⇒ **Tout document établissant que le demandeur dispose des droits de propriété ou d'usage sur le territoire que le garde particulier sera chargé de surveiller :**
 - Exemple de preuves du droit de commettant sur le territoire concerné à fournir:
 - relevé de propriété - titre de propriété. En cas de propriété en indivision, l'accord écrit de l'ensemble des co-indivisaires, pour la surveillance du territoire par un garde, doit être fourni. De même s'il s'agit d'une nue-propriété : accord écrit de l'usufruitier et de l'ensemble des nus-propriétaires.
 - bail (baux de chasse...)
 - liste nominative de l'ensemble des propriétaires ou locataires titulaires du droit de chasse ou de pêche, signée par chacun d'eux précisant la cession des droits de chasse ou de pêche au commettant
 - attestation notariée
 - contrat
 - attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits
 - attestation sur l'honneur du commettant **exclusivement** en cas d'impossibilité d'apporter la preuve de la réalité de ses droits associés au territoire pour lequel le garde particulier est commissionné (en cas de baux verbaux par exemple) au moyen de l'imprimé joint à l'annexe
 - si le commettant est une ACCA, les arrêtés préfectoraux s'y affèrent (agrément, territoire et réserve)
- ⇒ **Récépissé préfectoral délivré par le bureau des associations de la préfecture ou de la sous-préfecture, actant la composition du bureau de l'association/de l'amicale/de la société actuellement en exercice et accompagné de la liste des membres**
- ⇒ **Extrait KBIS de moins de 3 mois pour un Groupement Forestier**
- ⇒ **Tout document précisant la localisation des territoires que le garde particulier sera chargé de surveiller :
un plan (extrait cadastral, carte IGN...) sur lequel est délimitée l'étendue des droits**
- ⇒ **Pour l'agrément d'un garde-chasse particulier :
La photocopie du permis de chasser**
- ⇒ **Pour l'agrément d'un garde pêche:
Document attestant que la surveillance concerne uniquement les eaux libres et non des "eaux closes " ou "piscicultures"**
- ⇒ **La carte d'agrément de garde particulier**
- ⇒ **Une photo d'identité récente**